DLP 17-5-84364077

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Bulletin N°11

10 Mai 1984

VIGNE

MILDIOU - RECHERCHER LES FOYERS PRIMAIRES .

Nos observations de laboratoire montrent que les oeufs de *Mildiou* présents dans les restes de feuilles mortes de l'année passée sont arrivés à maturité depuis le début Avril .Les précipitations enregistrées du 2 au 5 Mai ont pu être à l'origine de contaminations primaires d'autant plus que le *Mildiou* était relativement important dans le vignoble à l'automne 1983 .

La pluviométrie a cependant été irrégulière .

- moins de 10 mm : Camargue, Vaucluse (en général) .
- 15 à 25 mm : Nord Vaucluse, Sud Drôme, Est Bouches-du-Rhône .
- 50 à 130 mm : Var, Alpes-Maritimes .

En conséquence, deux cas sont à considérer :

. Dans toutes les zones où les pluies ont été supérieures à 20 mm, en particulier dans le Var, les contaminations primaires ont pu se produire et les premières taches de *Mildiou* pourraient apparaître vers les 13 ou 15 Mai si les températures actuelles se maintiennent .

. Dans les zones où la pluie a été inférieure à 20 mm et compte tenu de la sécheresse du mois d'Avril, le risque d'apparition de foyers primaires est très faible voire nul.

LE CONCOURS MILDIOU EST OUVERT

La découverte des foyers primaires est très importante pour nous car elle nous permet de mieux cerner les diverses situations et donc de vous apporter une information et un conseil de traitement plus précis .

Recherchez le *Mildiou* dans les parcelles les plus humides (bas-fonds) où l'eau stagne et plus particulièrement sur :

- les jeunes plantules issues des pépins de raisin tombés à terre (vendange mécanique) très réceptives au *Mildiou* .
- sur les pousses du bas des ceps (sagattes) .
- sur les rameaux traînant au sol .

Nous faire parvenir par la poste une feuille atteinte (ou portant une tache douteuse) enveloppée dans du papier journal et glissée dans un sachet plastique, en nous précisant votre nom, adresse, date et lieu de la découverte, cépage, etc ...

Nous prévenir également par téléphone : (90) 88.21.83

Les 10 premiers envois de chaque département gagneront un abonnement gratuit aux Avertissements Agricoles 1985 .

LA PROTECTION *MILDIOU* NE DEVRA COMMENCER QU'APRES LA DECOUVERTE DE CES FOYERS PRIMAIRES .

P285

Quartier Cantarel - B.P. 95 84140 MONTFAVET - Téléphone : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : EDITION GENERALE 100 F - TOMATE 45 F - VITI. VAR 45 F - CERISIER 45 F

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

OIDIUM - RAPPEL 1er TRAITEMENT AU STADE 3 à 5 FEUILLES ETALEES .

Evitez l'installation de l'*Oïdium* dans vos parcelles .Des "drapeaux" sont déjà observés dans le Var (Bandol) .Traitez dès le stade 3 à 5 feuilles étalées en particulier sur cépages sensibles.

TORDEUSES DE LA GRAPPE - DEBUT DES ECLOSIONS EN ZONES PRECOCES .

Les premières éclosions sont prévues vers les 15 ou 17 Mai dans les zones de La-Fare-les-Oliviers, Berre .Dans ces zones, les attaques ont été très importantes en 1983, et un traitement avec un produit préventif peut se justifier vers le 18 Mai, si l'on ne désire pas intervenir de façon curative sur glomérules .

Dans les autres situations, le traitement curatif sera préféré .On attendra la formation des glomérules (agrégats de boutons floraux et de toiles) à l'approche de la floraison et l'on traitera au seuil de 200 glomérules pour 100 grappes .

PYRALE -

Il est conseillé de surveiller les parcelles atteintes en 1983 et d'intervenir quand le seuil de 3 à 4 chenilles par souche sera atteint .L'intervention doit être pratiquée sur des larves de 3 à 5 mm de long .Ce stade est atteint sur les communes de Tulette et de Ste-Cécile-les-Vignes .

Pour les autres zones du Vaucluse et du Var ce stade devrait être atteint vers le 20 Mai (attendre le prochain bulletin) .

APATE - DEGATS SUR SARMENTS ET PORTEURS .

Dans plusieurs situations du Vaucluse (Châteauneuf-du-Pape) et du Var (Pierrefeu), des dégâts d'*apates*, coléoptères mineurs,ont été observés à la taille (galeries de 3 à 4 mm de diamètre). Habituellement, ces insectes ne nécessitent aucune intervention, toutefois, dans les parcelles fortement infestées on pourra :

- traiter après le 15 Mai contre les adultes avec un produit à base de lindane 9 g de M.A./hl, ou faire coïncider cette intervention avec le traitement *Pyrale* en utilisant la deltaméthrine 0,75 g de M.A./hl (Décis) ou le méthomyl 50 g de M.A./hl (Lannate) .
- Eliminer ou brûler les sarments de la prochaine taille .

ACARIENS - SURVEILLEZ LES PARCELLES INFESTEES EN 1983 .

Vous interviendrez si 70 % des pousses sont habitées, avec tétrasul 40 g de M.A./hl (Animert) dicofol 50 g de M.A./hl, tétradifon 16 g de M.A./hl (Tédion) et dicofol + tétradifon (Kelthane) .

ERINOSE - BOURSOUFLURE DES FEUILLES .

Les soufrages limitent le développement de l'*acarien* responsable de la formation de ces boursouflures feutrées à la face inférieure .

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES

ACARIENS ROUGES -

Les éclosions se terminent en régions précoces et moyennes et le dépôt des premiers oeufs d'été y débute .

PUCERONS, OIDIUM -

Surveiller leur présence et intervenir si nécessaire .

ARBRES A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

La période de sensibilité se maintient .Poursuivre la protection avant la prochaine pluie. Les premières taches ont été observées il y a quelques jours sur feuilles de poirier dans la région d'Avignon .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

Si l'on utilise le diflubenzuron (Dimilin), le traitement déjà recommandé en régions de basse et moyenne altitude sera à renouveler 14 jours après le premier puis tous les 21 jours .

Ce traitement pourra être étendu, dès réception, jusqu'à 3-400 mètres d'altitude en commençant par les situations les mieux exposées .

Si l'on utilise un produit classique, il est encore trop tôt pour intervenir, même en régions précoces .

L'emploi du diflubenzuron est à éviter si l'on envisage une exportation des fruits vers le Canada .

..../....